



**Wallonie**



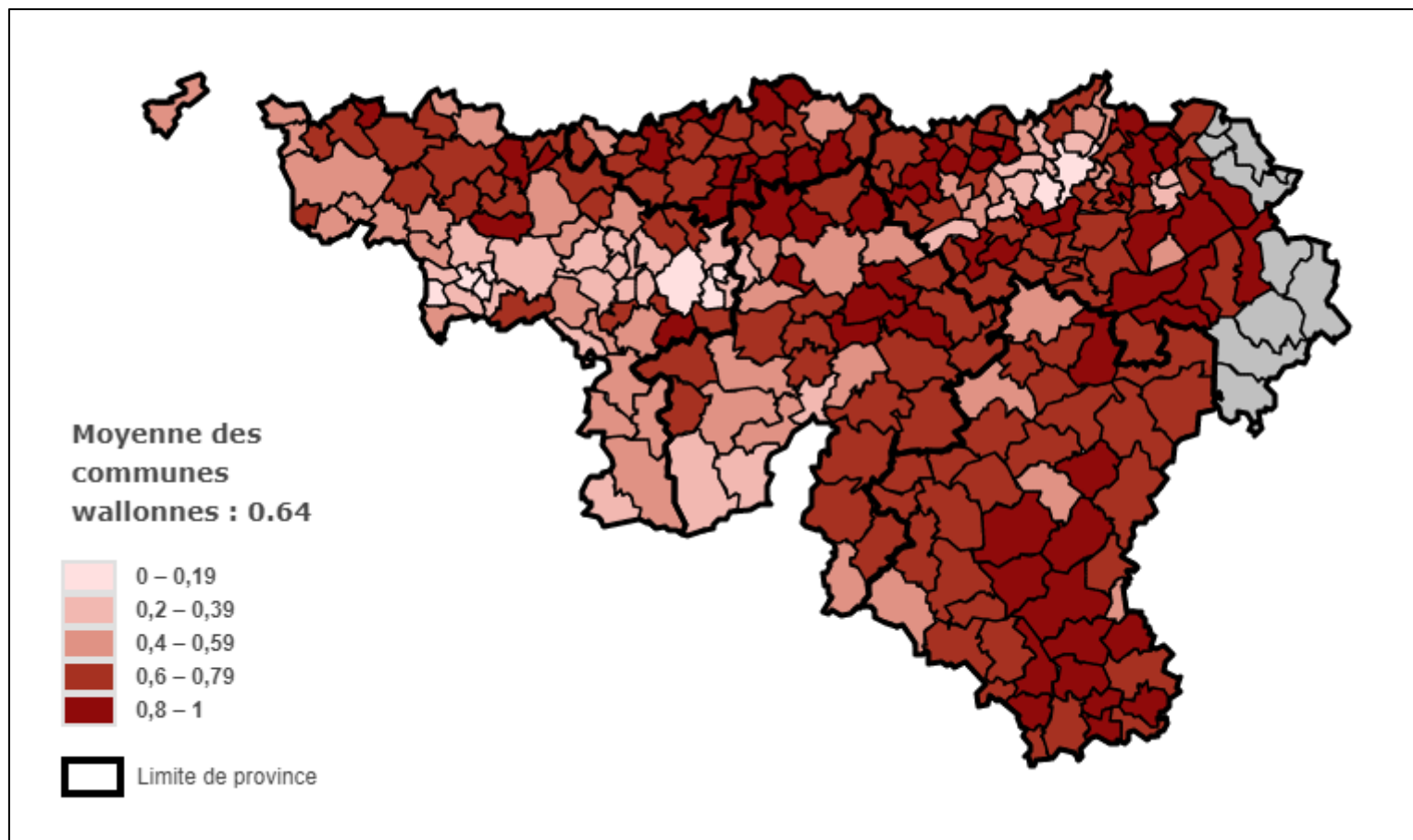
**Iweps**

## **Webinaire ISADF :**

Comment utiliser l'ISADF en tant qu'outil d'aide  
à la prise de décision ?

24 Janvier 2022  
Baptiste FERAUD (IWEPS)

# POINT DE DÉPART : ISADF 2018



Un indicateur composite compris entre 0 et 1 pour chaque commune francophone de Wallonie ;

Un outil de diagnostic et d'aide à la prise de décision politique au niveau local ;

Une base pour l'allocation budgétaire des plans, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) depuis 2008 ;

Un **potentiel élargi d'usages multiples** : diagnostics des inégalités sociales, de la cohésion sociale, du bien-être collectif, du développement durable, ...

# « VARIABLES » EN PRÉSENCE (2018)

<https://www.iweps.be/publication/construction-de-lisadf-a-lechelle-communes-de-wallonie-exercice-2018/>

- **9 droits fondamentaux** ont été alimentés pour mesurer leurs accès respectifs (donnant lieu au calcul de 9 indices par droit)
- Ces 9 indices sont décomposables en **28 indicateurs individuels** qui ont été retenus

<b>1 Droit à un revenu conforme à la dignité humaine</b>		
1	Revenu net imposable médian par déclaration	REV1
2	Revenu imposable brut médian des ménages monoparentaux	REV2
3	Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	REV3
4	Ratio entre le revenu d'intégration médian et le revenu net imposable médian	REV4
<b>2 Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité</b>		
5	Pourcentage d'élèves de 6e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise)	AL1
<b>3 Droit au meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, à l'aide médicale</b>		
6	Taux de mortalité standardisé (par sexe et par âge)	SAN1
7	Pourcentage de bénéficiaires en incapacité de travail de longue durée (au moins 120 jours)	SAN2
8	Pourcentage de bénéficiaires possédant le statut de personne atteinte d'une affection chronique	SAN3
9	Pourcentage de la population de plus de 21 ans reconnue médicalement handicapée par le SPF Sécurité Sociale	SAN4
10	Pourcentage de jeunes bénéficiaires (de 5 à 14 ans) sans soins bucco-dentaires préventifs durant trois années consécutives	SAN5
11	Pourcentage de femmes âgées de 50 à 69 ans n'ayant subi aucun examen de dépistage du cancer du sein durant 6 années consécutives	SAN6
12	Pourcentage de mères fumeuses à l'accouchement	SAN7

<b>4</b>	<b>Droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales</b>	
13	Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM)	<b>PSO1</b>
14	Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale équivalente (E-RIS) parmi les 18-24 ans	<b>PSO2</b>
15	Pourcentage de bénéficiaires de la GRAPA ou du Revenu garanti parmi les 65 ans et +	<b>PSO3</b>
<b>5</b>	<b>Droit à l'éducation et à l'enseignement</b>	
16	Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	<b>EDU1</b>
17	Pourcentage d'élèves avec un retard scolaire de plus d'un an dans le secondaire	<b>EDU2</b>
<b>6</b>	<b>Droit à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau</b>	
18	Rapport entre le prix médian de vente des maisons et le revenu net imposable médian	<b>LOG1</b>
19	Loyer médian des baux enregistrés	<b>LOG2</b>
20	Pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité	<b>LOG3</b>
<b>7</b>	<b>Droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté</b>	
21	Indice d'exposition de la population à la pollution de l'air	<b>ENV1</b>
22	Pourcentage de la population située dans une zone de bruit d'une agglomération ou d'une grande infrastructure de transport	<b>ENV2</b>
23	Pourcentage de la population située à moins de 200m d'un espace non-artificialisé d'au moins 5ha	<b>ENV3</b>
<b>8</b>	<b>Droit à la mobilité</b>	
24	Pourcentage de la population située dans une polarité de base	<b>MOB1</b>
25	Pourcentage de la population située à proximité piétonne d'un arrêt de transport en commun bien desservi (bus, métro, tram, train)	<b>MOB2</b>
<b>9</b>	<b>Droit au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle</b>	
26	Taux d'emploi de la population de 20-64 ans	<b>TRA1</b>
27	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	<b>TRA2</b>
28	Pourcentage de chômeurs de longue durée	<b>TRA3</b>

# SITE DÉDIÉ À L'ISADF

<https://isadf.iweps.be>

## Aller au-delà de l'indice brut ?

→ Démonstration rapide des possibilités offertes par le [site web dédié à l'ISADF](https://isadf.iweps.be)

- Représentations globales, cartes ;
- Rappels sur le projet et sa méthodologie ;
- Téléchargements de données ;
- Représentations par droit fondamental ;
- Représentations par indicateur individuel ;
- Radars informatifs (par commune) ou comparatifs (entre communes) ;
- ...

# ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES (1)

<https://www.iweps.be/publication/analyses-statistiques-endogenes-et-territoriales-de-lindicateur-synthetique-dacces-aux-droits-fondamentaux-isadf/>

Toujours envie d'aller plus loin que les résultats principaux de l'ISADF (que sont l'indice composite, les indices de droits et les indicateurs individuels) et de mieux comprendre les données ?

→ Analyses endogènes de l'exercice 2018.

- ❑ Évaluer les **corrélations** entre les objets (respectivement 9 droits fondamentaux/28 indicateurs individuels) et avec l'ISADF global ;
- ❑ Déterminer quels sont les droits fondamentaux/indicateurs individuels qui ont le plus de « **poids** » (analyses multivariées exploratoires ou prédictives, Analyses en Composantes Principales, régressions linéaires multiples, ...)

**Objectif** : comprendre mieux l'ISADF et savoir sur quels objets (indices d'accès à un droit ou indicateurs individuels) s'appuyer en priorité lors d'analyses plus fines.

# ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES (2)

<https://www.iweps.be/publication/analyses-statistiques-endogenes-et-territoriales-de-lindicateur-synthetique-dacces-aux-droits-fondamentaux-isadf/>

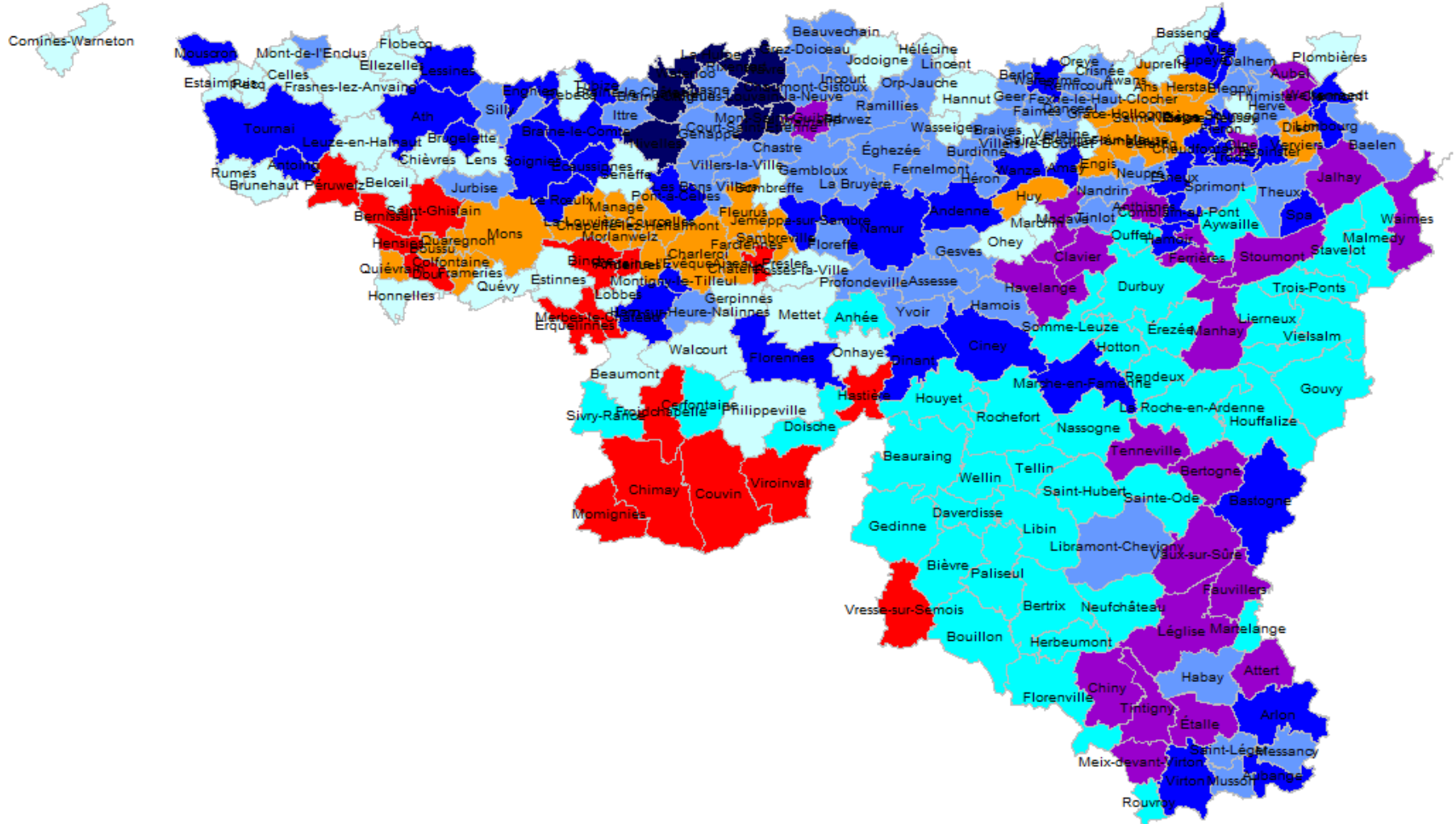
Une analyse territoriale des résultats de l'ISADF 2018 a également été menée, avec les objectifs :

- ❑ D'obtenir une **partition des communes** wallonnes francophones ;
- ❑ D'obtenir une **cartographie** au niveau wallon en lien avec l'accès aux droits fondamentaux ;
- ❑ De faire apparaître des **regroupements (clusters) de communes** qui ont un profil similaire du point de vue de l'accès aux droits fondamentaux.

Analyse de type Clustering - théorie : Classifier, c'est regrouper entre eux des objets similaires selon certains critères. Les diverses techniques de classification visent à répartir les  $n$  individus, caractérisés par  $p$  variables (les 9 indices de droits fondamentaux ou les 28 indicateurs individuels), en un certain nombre  $m$  de sous-groupes aussi homogènes que possible, chaque groupe devant être bien différencié des autres.

8 clusters obtenus sans contrainte, sur base des DROITS

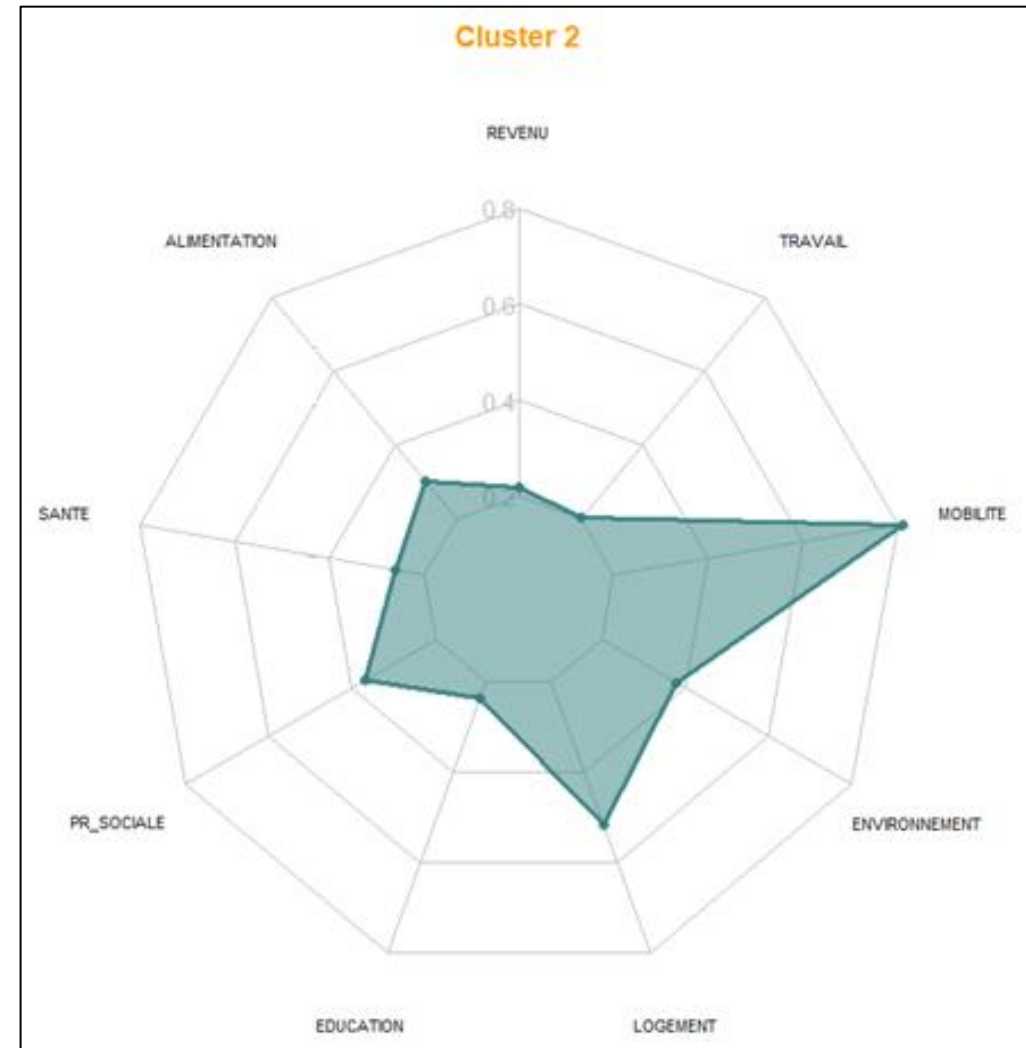
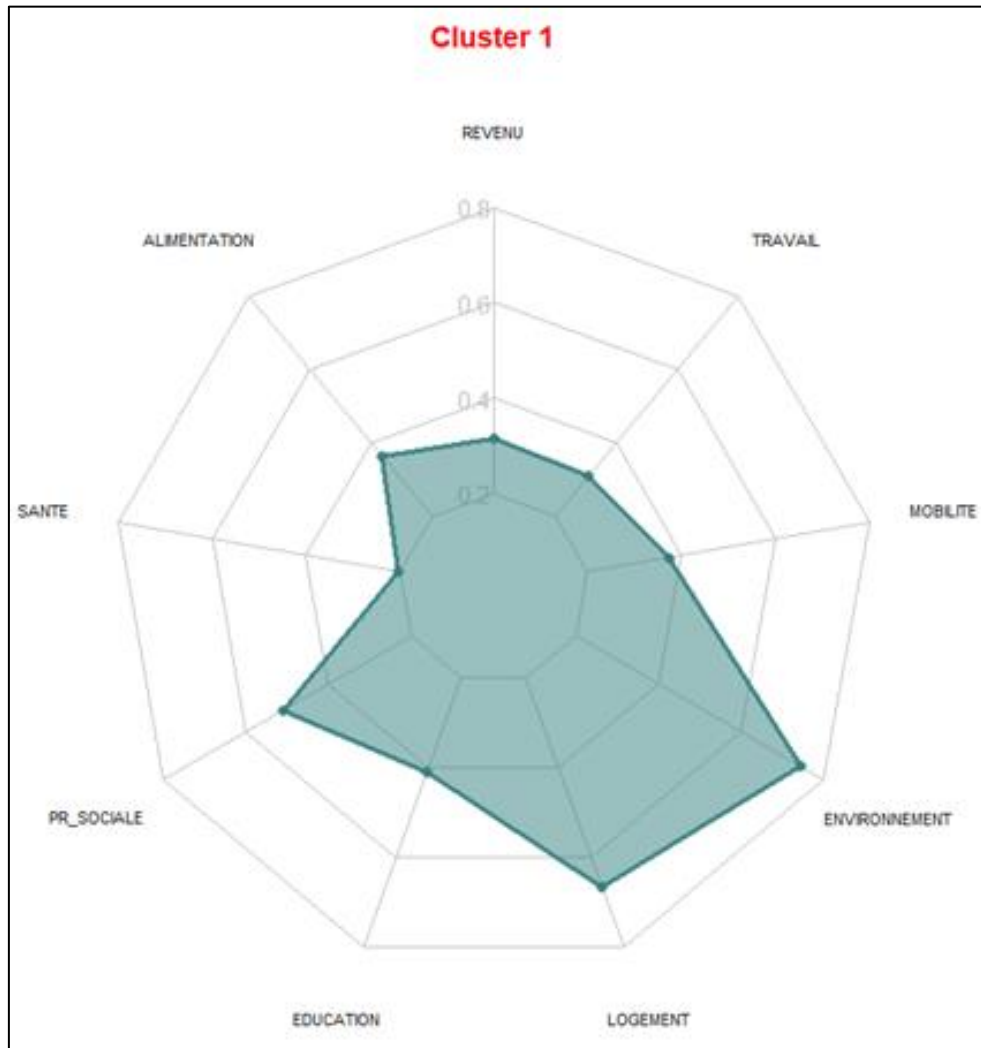
- cluster 1
- cluster 2
- cluster 3
- cluster 4
- cluster 5
- cluster 6
- cluster 7
- cluster 8



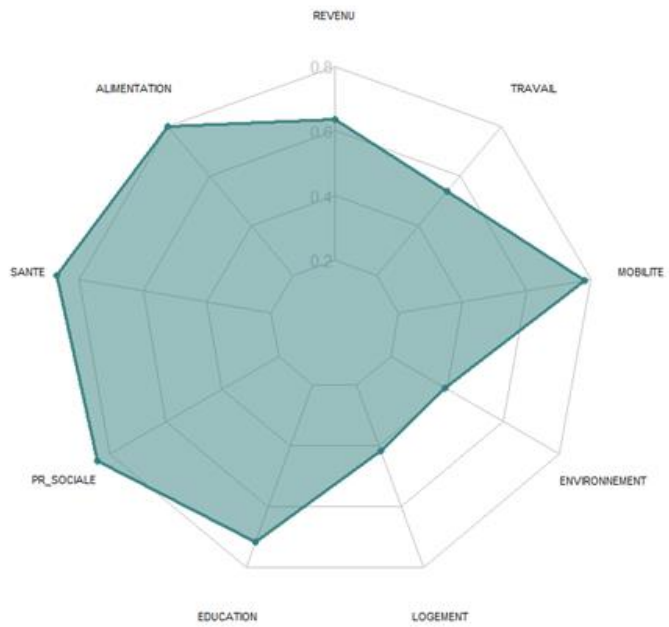


Au-delà de la carte : Comprendre pourquoi ces groupes ont été construits et obtenus de cette façon précise, sur base de quelles caractéristiques ? Sur base de quels indices de droits ?

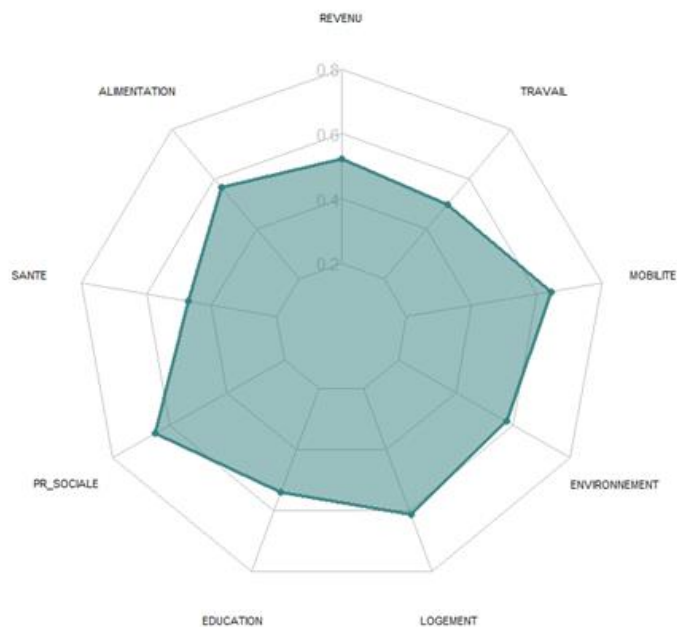
→ **PROFILS** de communes → Construction de radars pour chaque cluster



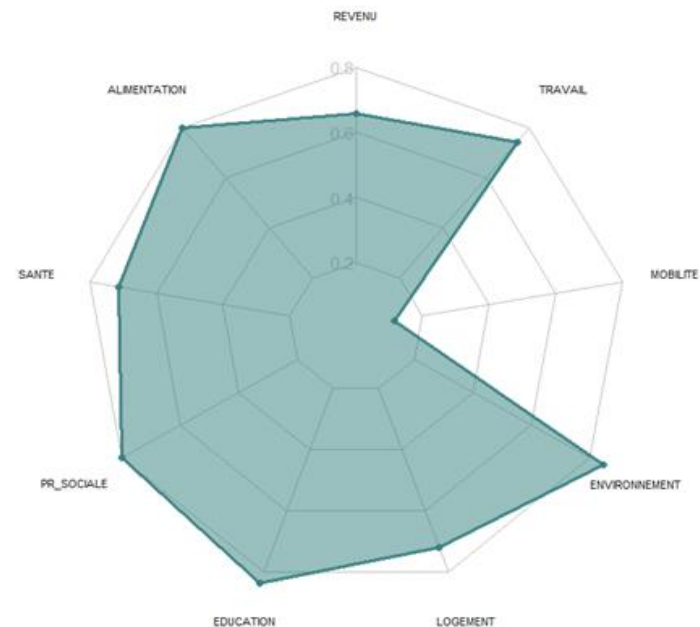
Cluster 3



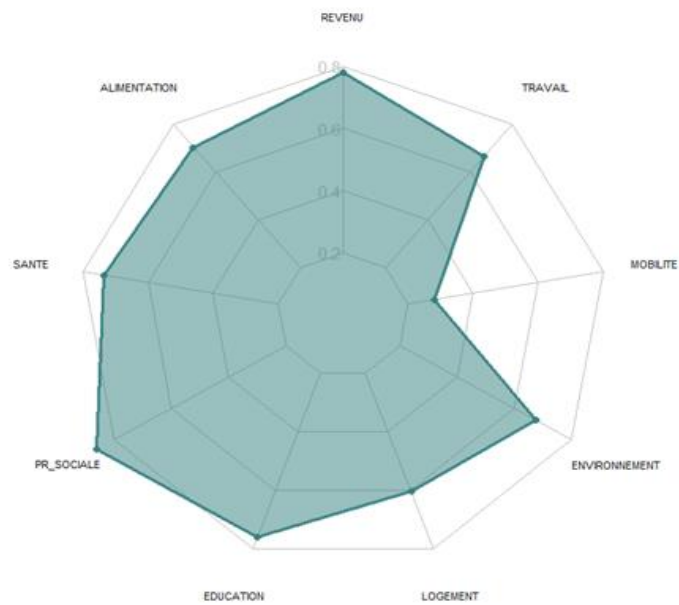
Cluster 4



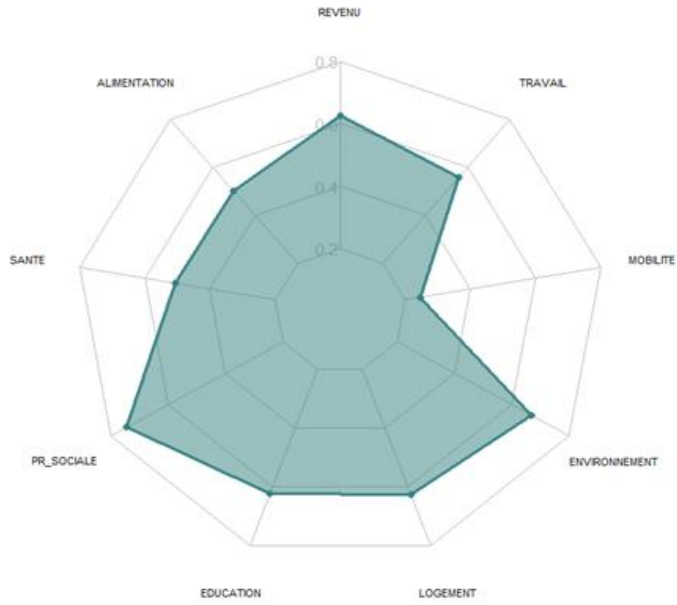
Cluster 5



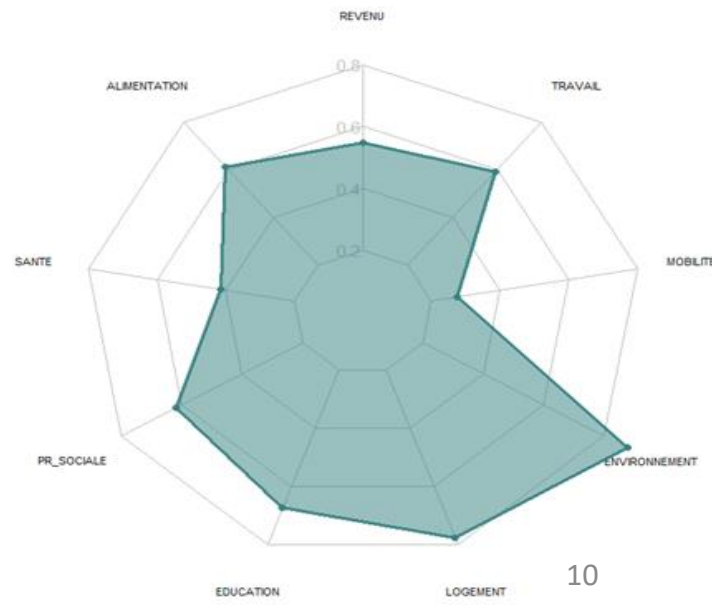
Cluster 6



Cluster 7



Cluster 8



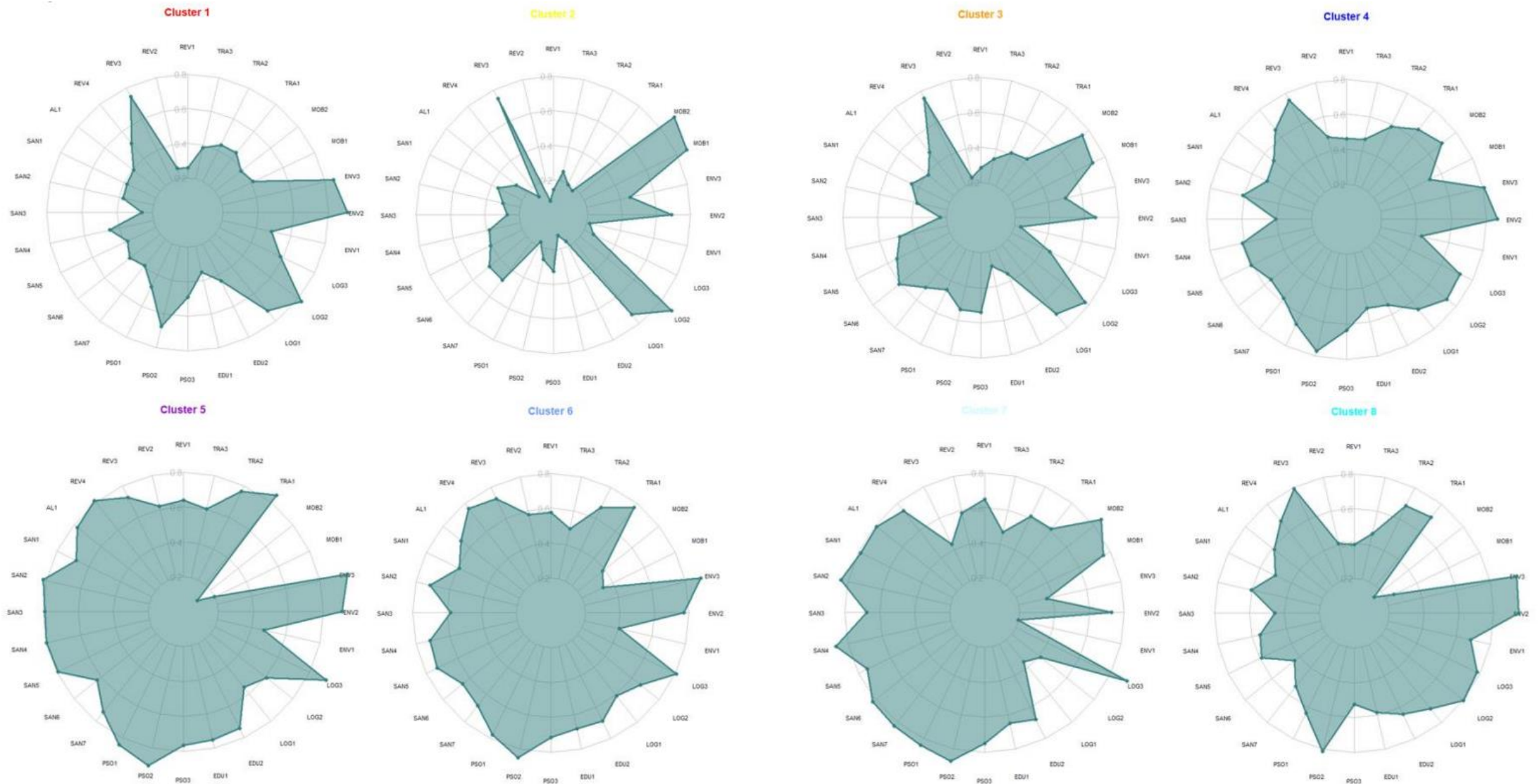
## Tableau récapitulatif pour toutes les communes

Coloré en rouge : les 20 communes qui ont les scores les plus élevés pour un droit particulier (par exemple : la commune d'Assesse, à qui l'on a attribué le *cluster* 6, fait partie des 20 communes qui ont les scores les plus élevés pour ce qui concerne les droits au revenu, à la santé et au travail).

Coloré en bleu: les 20 communes qui ont les scores les plus faibles pour un droit particulier (par exemple : la commune d'Anderlues, à qui l'on a attribué le *cluster* 1, fait partie des 20 communes qui ont les scores les plus faibles pour ce qui concerne les droits à l'alimentation et à la santé).

Commune	Cluster	REV	ALI	SAN	PSO	ENS	LOG	ENV	MOB	TRA
Aiseau-Presles	1	0,23	0,33	0,43	0,56	0,24	0,55	0,71	0,62	0,28
Amay	4	0,42	0,51	0,36	0,57	0,41	0,45	0,38	0,73	0,37
Andenne	4	0,54	0,59	0,40	0,55	0,42	0,62	0,54	0,62	0,49
Anderlues	1	0,26	0,23	0,11	0,54	0,42	0,62	0,61	0,46	0,29
Anhée	8	0,64	0,61	0,42	0,71	0,49	0,75	0,79	0,27	0,64
Ans	2	0,29	0,40	0,50	0,48	0,43	0,55	0,00	0,85	0,36
Anthisnes	5	0,63	0,79	0,72	0,78	0,74	0,66	0,84	0,11	0,56
Antoing	4	0,47	0,47	0,17	0,69	0,34	0,59	0,61	0,52	0,53
Arlon	4	0,52	0,72	0,66	0,75	0,67	0,57	0,51	0,66	0,62
Assesse	6	0,92	0,71	0,95	0,84	0,67	0,67	0,65	0,47	0,91
Ath	4	0,58	0,56	0,41	0,66	0,62	0,63	0,53	0,56	0,54
Attert	5	0,74	0,86	0,80	0,97	0,91	0,57	0,87	0,01	0,90
Aubange	4	0,46	0,53	0,36	0,78	0,45	0,57	0,58	0,79	0,61
Aubel	5	0,63	0,98	0,69	0,73	0,89	0,64	0,72	0,25	0,74
Awans	7	0,58	0,50	0,43	0,75	0,64	0,60	0,36	0,34	0,53
Aywaille	8	0,52	0,62	0,54	0,52	0,57	0,64	0,80	0,30	0,59

Si l'on descend au niveau des indicateurs, l'analyse peut devenir de plus en plus fine. **Au plus il y aura d'indicateurs, au plus les diagnostics pourront être riches et précis !**



# RETOUR SUR LE CADRE CONCEPTUEL

QUELLE EST NOTRE APPROCHE POUR CIBLER LES INDICATEURS PERTINENTS ? → GRILLE CONCEPTUELLE SOUS-JACENTE :

<b>Intitulé du droit</b>			
<b>Cadre normatif du droit</b> Traités internationaux et autres instruments qui protègent le droit et contribuent à sa mise en œuvre : constitution, lois, conventions, décrets, principes, lignes directrices, ....			
<b>Couverture du droit</b> Les caractéristiques ou attributs qui reflètent l'essence du contenu normatif			
<b>Indicateurs de résultat ventilés selon <u>quatre angles d'approche</u> :</b>			
<b><u>Etat général</u> de l'accès au droit pour tous</b>	<b><u>Déséquilibres / tensions socio-économiques</u> dans les conditions d'accès au droit pour tous</b>	Vérification de l'accès effectif au droit dans des <b><u>situations sensibles</u></b> (Considération de sous-groupes cibles)	<b><u>Facteurs de stabilité versus de menace</u></b> qui (dé)favorisent l'accès durable au droit pour tous
Indicateur(s)	Indicateur(s)	Indicateur(s)	Indicateur(s)



# DROITS NON-REPRIS ? MAL REPRÉSENTÉS ?

- 1 **Droit à un revenu conforme à la dignité humaine**
- 2 **Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité**
- 3 **Droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale**
- 4 **Droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales**
- 5 **Droit à l'éducation, à l'enseignement, à la formation continue**
- 6 Droit à l'information, à l'usage du numérique, des technologies de l'information et de la communication
- 7 **Droit à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau**
- 8 **Droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté**
- 9 **Droit à la mobilité**
- 10 **Droit au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle; droits syndicaux**
- 11 Droit au respect de la vie privée et familiale ainsi qu'à la conciliation vie familiale et vie professionnelle
- 12 Droit à la participation citoyenne et démocratique
- 13 Droit à l'épanouissement social et culturel

# FOCUS PARTICULIERS ?

**Focus sur certains titulaires de droits qui ont des accès effectifs souvent plus difficiles :**

- Droits de l'enfant et droit à la protection de l'enfant ;
- Publics cibles potentiellement à risque pour la cohésion (inégalités et discriminations).

-----

En s'enrichissant, l'ISADF pourra proposer des diagnostics plus fiables et plus précis, pourra rencontrer diverses utilisations à même de fournir une précieuse aide pour **la prise de décision au niveau local !**

# VERS LES PERSPECTIVES ...

**CONSTAT** : Certains accès aux droits ne sont pas couverts dans l'ISADF, d'autres sont insuffisamment couverts et ne tiennent pas compte de toutes les dimensions ou éclairages souhaités. De façon générale, l'acquisition de nouveaux indicateurs renforcera la connaissance, le partage et la prise de décision au niveau local.

**BESOINS** : Nouvelles données communales, exhaustives (toutes les communes), homogènes et fiables statistiquement.